



EPALINGES

## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 10/2013

**Concerne : acquisition d'un véhicule destiné à la gestion des éco-points de la commune pour le Service communal des travaux – Demande d'un crédit d'achat**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande d'un crédit d'un montant de CHF 63'500.00 (soixante-trois mille cinq cents francs), en vue de l'acquisition d'un véhicule destiné à la gestion des éco-points de la commune.

### **1. Préambule**

La Municipalité a tenu compte des remarques de votre commission chargée d'étudier le préavis 2/2013, qui a été retiré avant délibération. En effet, au moment de sa rédaction, il n'était pas encore question de collecter le papier dans les quatre éco-points de la commune.

Pour répondre aux multiples demandes de la population, la Municipalité a décidé d'organiser cette collecte sur nos lieux de tri. Le volume de papier éliminé par la population représente un poids tel qu'il n'est pas possible de le charger sur le véhicule sans un élévateur. Votre commission avait justement attiré notre attention sur ce point.

Aujourd'hui nous vous présentons une nouvelle demande d'un crédit destiné à l'achat d'un véhicule semblable à celui du précédent préavis, dont l'équipement sera mieux adapté aux tâches auxquelles il est destiné.

La Municipalité a décidé d'acquérir un véhicule utilitaire de type VW Transporter T5.

### **2. Nouveau véhicule et accessoires**

Le véhicule qui fait l'objet du présent préavis est un fourgon VW Transporter du type VW T5 2.0 TDI, équipé d'un pont fixe, en aluminium (3000 x 1900 mm), d'une armature de bâche avec ouverture sur trois côtés, d'une plaque élévatrice hydraulique pouvant soulever une charge de 750 kg.

Les suspensions du véhicule seront renforcées pour atteindre une charge utile de 900 kg. La configuration géographique de la commune a orienté notre choix vers un véhicule 4 x 4 en roue simple. Si la charge utile avait été augmentée pour atteindre les 3500 kg, poids limite pour un chauffeur au bénéfice d'un permis de conduire "normal", il aurait fallu choisir un véhicule avec des roues jumelées à l'arrière, qui n'existe pas en traction 4 x 4. D'autre part, un véhicule plus important n'aurait pas pu être conduit par un chauffeur sans permis poids lourd.

Données, caractéristiques techniques

Longueur :	5290 mm.
Largeur :	1960 mm.
Hauteur :	2200 mm.
Carburant :	Diesel
Cylindrée :	1'968 cm <sup>3</sup>
Poids total :	3200 kg.
Poids à vide :	2300 kg.
Charge utile :	900 kg.

**3. Coût*****Fourgon avec pont fixe – type VW T5 2.0 TDI CR***

Véhicule de base	CHF	37'584.00
Equipements :		
2ème batterie, pack électrique, augmentation du poids 3200 kg, roue de secours, interface électrique, pré installation dispositif d'attelage, verrouillage central avec télécommande		
	CHF	4'076.00
Accessoires :		
Pont fixe alu 3000 x 1900 mm	CHF	5'400.00
Armatures de bâches, ouverture 3 côtés, bâche	CHF	4'860.00
Plateau élévateur alu H. 1450 mm	CHF	11'880.00
Renfort et attelage Jeep, variobloc démontable	CHF	2'350.00
Forfait livraison	CHF	450.00
Total véhicule Brut	CHF	66'600.00
Réduction	CHF	-3'100.00
Prix total, y compris TVA 8 %	CHF	63'500.00
		=====

C'est donc un crédit de CHF 63'500.00 (soixante-trois mille cinq cents francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour acquérir ce nouveau véhicule destiné à la gestion des éco-points.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 1'600.20 (calculée à 2.52 %).

**4. Conclusions**

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- vu le préavis de la Municipalité n° 10/2013 du 18 mars 2013,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 63'500.00 (soixante-trois mille cinq cents francs) en vue de l'acquisition d'un nouveau véhicule destiné à la gestion des éco-points pour le Service communal des travaux;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 18 mars 2013

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

**Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard**